

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE

---

## Le Président de l'Université de Strasbourg

---

Michel Deneken  
Président

Affaire suivie par  
Anne-Catherine Brehm  
Tél. : 03.68.85.11.59  
brehm@unistra.fr

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

### ARRETE

Réf. : ACB/2017-1045

#### Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Marc VIAL, Directeur de l'Unité de Recherche « Théologie Protestante – EA 4378 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF : R17TPRO)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

#### Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Marc VIAL, Monsieur Christian GRAPPE (Directeur adjoint) reçoit délégation de signature.

#### Article 3

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Marc VIAL et de Monsieur Christian GRAPPE, Madame Marie-Christine LERGENMULLER (Responsable Administrative) reçoit délégation de signature.

**Article 3**

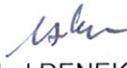
La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Président,

  
Michel DENEKEN



**Transmission à :** Madame la Rectrice, Chancelière des Universités d'Alsace, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Monsieur Marc Vial, Monsieur Christian Grappe, Madame Marie-Christine Lergenmuller.

AFFICHAGE du 01/01/18 au 01/02/18